

J. M. J.

INDULGENCES DES SCAPULAIRES

SPÉCIALEMENT RECOMMANDÉS

aux Associés de l'Apostolat de la prière

I. SCAPULAIRE DU MONT-CARMEL

I. CONDITIONS ET PROMESSES.

La réception de ce scapulaire n'impose aucune obligation ; mais on cesse d'avoir part aux indulgences si on cesse de le porter. On acquiert de nouveau ce droit en reprenant le scapulaire, sans qu'il soit nécessaire de le faire bénir ; et si on le porte jusqu'à la mort, on peut espérer que la sainte Vierge, suivant la promesse faite à saint Simon Stock, nous préservera du danger de mourir dans de mauvaises dispositions. Pour participer à l'*indulgence sabbatine*, c'est-à-dire aux secours promis par la sainte Vierge aux confrères du scapulaire, le samedi qui suivra leur mort, il faut, de plus, réciter tous les jours le petit office de la sainte Vierge, ou, si on ne sait pas lire, garder l'abstinence tous les mercredis de l'année. Les prêtres qui donnent le scapulaire, ont, pour la plupart, le pouvoir de commuer cette obligation.

II. INDULGENCES

Plénières : 1o le jour de la réception ; 2o le jour de Notre-Dame-du-Carmel, 16 juillet, ou un des jours de l'octave ; 3o à l'article de la mort ; 4o les jours de la Conception, de la Nativité, de la Présentation, de l'Annonciation, de la Visitation, de la Purification et de l'Assomption de la sainte Vierge ; 5o les jours de saint Joseph, de saint Simon Stock (16 mai), de sainte Anne, de saint Michel, de sainte Thérèse ; 6o tous les mercredis de l'année, etc., etc.

De plus, un grand nombre d'*indulgences partielles*.

Toutes ces indulgences sont applicables aux âmes du purgatoire.

II. SCAPULAIRE BLEU

Ou de l'Immaculée-Conception.

I. CONDITIONS.

Pour gagner les nombreuses indulgences attachées à ce scapulaire, il faut prier pour la réforme des mœurs et la conversion des pécheurs ; nulle prière n'est déterminée : saint André Avelin conseillait de dire douze *Ave Maria* en l'honneur des douze privilèges particuliers accordés à la sainte Vierge, et trois *Gloria Patri* en l'honneur de la sainte Trinité.